

Compte-rendu du GAP n°2

Compostage collectif – 31/03/2015

Présence : Sabine David, Elina Harinck, Gilles Bernard, Alixe Poncelin, Anne-Laure Mangou, Sandrine Pianu, Sabine Girard

Excusés : Eliane Meignant

Secrétariat : Sabine Girard

Bilan des actions menées depuis le dernier GAP

Remise en état des bacs actuels de compostage au jardin d'enfant :

Malgré une pluie ininterrompue, l'opération de remise en état des bacs du compostage collectif situés dans le jardin d'enfants de Saillans a eu lieu ce samedi 21 février. Sept participants du GAP étaient présents.

Le bac à matière sèche a été nettoyé et approvisionné en paille. Merci à Thomas pour la paille.

De nouvelles affiches expliquant le mode d'emploi des bacs à compost ont été installées.

Le compost « mûr » (c'est-à-dire prêt à être utilisé) a été déplacé sur une aire de stockage de la mairie. Il sera utilisé lors de la mise en terre des nouveaux bacs à fleurs qui seront prochainement installés dans la Grande Rue par la mairie.

Il subsiste un problème de comportement : certaines personnes continuent de mettre sur la paille les déchets organiques.

Les problèmes de fonctionnement du compost actuel :

- les eaux qui descendent sont bloquées par le mur ; cela reste humide et la fermentation se fait mal ; cela pourrait être amélioré par un aménagement au sol : mettre une palette + mettre une couche épaisse de broyat sous les bacs
- manque de montée en chaleur ; pourrait être amélioré par une « vaccination du compost » : ajouts de purin d'ortie ou fientes de volailles par exemple
- Difficulté d'accès ; pas possible d'approcher en voiture

L'achat de nouveaux composteurs a été inscrit au budget 2015 de la commune.

Inventaire des utilisateurs du compostage collectif :

Peu de réponse sur le mail de la mairie (4 messages seulement). En raison de la pluie, personne ne s'est déplacé le 21 février pour se manifester non plus.

Actions à mettre à place rapidement

Changement des bacs à compost au jardin d'enfant

Discussion sur le lieu : un autre lieu adéquat pourrait être derrière l'office du tourisme, mais changer de lieu va demander un certain temps de vérification technique et de concertation avec les voisins et usagers. Aussi, il est décidé, pour cette année, de conserver les bacs à leur endroit actuel : la position est centrale, à côté des poubelles ; les gens sont habitués.

Achat des bacs :

- Critères :
 - o 3 bacs de taille à peu près identiques à l'actuel, qui puissent fermer en entier + que l'avant puisse s'ouvrir en entier pour le vidage ; avec possibilité de surélévation éventuellement
 - o un abri pour la matière sèche pour bien le différencier
- Faire faire des devis : voir différents vendeurs : Recoubeau (mais bacs individuels ?) ; Rondineau (collectif, ex. de Chambéry) ; appeler la CC du Diois pour savoir avec qui ils ont travaillé ; 3CPS déchets (entreprises à conseiller)

Réaménagement du lieu :

- Comment ? broyat et palette sous les bacs + chemin en broyat devant les bacs (entre 7 et 10 cm)
- Qui ? à voir avec les services techniques de la mairie ; voir aussi si on peut récupérer du broyat de la déchetterie auprès de la 3CPS

Pour la matière sèche :

- Prévoir un contenant différent des bacs de compostage pour éviter toute confusion ; abriter pour éviter toute humidité
- Prévoir de la sciure, des copeaux de menuisier ou de la paille (moins de risque de compactage)
- Acheter cette matière sèche (entreprise Gencel ? ferme Reynard ?) et/ou demander aux habitants si des personnes en ont à donner

Pour la gestion du compost collectif :

- Faire du lieu actuel un lieu de démonstration/ formation
- Voir comment les agents de la mairie peuvent être impliqués (approvisionnement matière sèche ?)
- L'organiser lors d'un prochain GAP

Action de communication lors de la « brocante verte » le 26 avril

Vérifier la possibilité d'avoir un stand dédié ce jour avec les organisateurs (Petites Canailles).

Présentation du compostage :

- Ce qu'on y met (cf. panneaux Alixe)
- Ce qu'on fait ou peut faire du compost (aussi pour les pots de fleurs)
- Comment marche un compost et comment il peut fonctionner en semi-collectif : qui participe ? ceux qui apportent des déchets organiques, ceux qui apportent de la matière sèche, ceux qui le retournent et gèrent, ceux qui l'utilisent

Réalisation d'un listing des utilisateurs du compost, afin de mieux relier ceux qui déposent, ceux qui prennent, ceux qui gèrent, et communiquer sur le fonctionnement et les actions liés au compostage collectif :

- nom - prénom
- cases à cocher concernant l'utilisation actuelle ou souhaitée
 - o (i) pour déposer ;
 - o (ii) pour récupérer ;
 - o (iii) matière sèche (sciure ou paille) à donner
 - o (iv) pour s'impliquer dans la gestion ;
- ceux qui le souhaitent : adresse mail pour info + tel ;

Proposer du compost pour distribuer.

Actions possibles à moyen terme (propositions à valider dans un futur GAP)

Montage d'un projet subventionné Leader / PSADER couplant le compostage collectif, les jardins partagés, la promotion de l'agriculture et alimentation locale et bio. Informations ultérieures par les élus.

Accompagnement / animation par un intervenant à discuter lors d'un prochain GAP :

- Sabine David se propose de faire une intervention sur "le compostage" (environ 30 min ou plus selon besoin), en échange de service (aide au ramassage de crottin par exemple)
- L'association Humic (Olivier Canivet, vallée du Quint) rencontré par Sandrine Pianu offre différents services dans ce domaine : « accompagnement de projet, conseil, diagnostic, ... » ; elle a déjà travaillé avec le camping de Die : suivi sur l'année du compost, formation du personnel, etc.

Idée d'animations futures : récolte dans le village avec un âne ? mais aussi distribution avec un âne ?

Réflexions sur un projet de compostage collectif à plus grande échelle, sur un plus vaste territoire, et permettant une valorisation économique ? Exemple de l'expérience allemande : une petite entreprise s'est montée pour la récupération des déchets organiques dans les quartiers pour les composter puis les revendre.

Concernant les déchets verts :

Les déchets verts sont broyés en déchetterie eux fois par an ; le compostage commence assez rapidement, donc il faut s'en débarrasser ou l'étaler pour le sécher.

Il est ainsi difficile de s'en servir comme matière sèche pour le compostage collectif (problème de stockage).

La reprise des broyats pose des problèmes de sécurité (lié à la chauffe), c'est pourquoi il est interdit de le prélever.

Sabine Girard va solliciter l'intercommunalité pour voir dans quelle mesure il est possible tout de même de récupérer une partie du broyat.